



Les Balcons de Briançon n° 24 A , rue du Serre-Paix – 05100 BRIANCON
Tel 04 92 20 25 79 – P 06.30.46.78.35 -

Société ADDAX

A l'attention de Mr Yves DEKERTANGUY
B.P. 20160
42403 SAINT-CHAMOND CEDEX

LR ave AR

Briançon, le 3 Octobre 2016

Copie : Mr J.J. CHAUVEAU (GAZINOX)
:

Monsieur.

Début Juillet vous m'avez laissé croire que vous pourriez me faire une offre pour l'acquisition du MOULE de la SURVANNE après m'avoir indiqué que le moule de CLE ne vous intéressait pas, raison évoquée : marché en baisse et vous m'avez donné le chiffre de 20.000 clés commercialisées en 2015.

Vous vous êtes bien gardé de m'indiquer qu'un accord avait été conclu avec la Société GAZINOX et également avec la société COMAP pour le conditionnement de leurs articles en mettant au passage votre CLE, et vous allez logiquement reprendre le marché de SOCADIF qui a été mise en liquidation judiciaire soit la quasi totalité de ma clientèle qui est de l'ordre de 50.000 clés AN.

Client de longue date vous n'avez eu aucun scrupule à copier ma CLE GAZ brevetée, mais votre société à cette époque étant en difficulté financière et le coût d'une action en contrefaçon étant de plus de 100.000 € (si pas d'incident), j'ai donc préféré tourner la page.

Aujourd'hui face à ce nouveau scénario j'ai la confirmation d'être en présence d'une personne et pour être modéré je dirais **foncièrement malhonnête**, du même acabit que Monsieur Jean-Jacques CHAUVEAU.

Aussi avant de diffuser largement le comportement de ces deux sociétés auprès de la totalité des enseignes GSA/GSB – BUTAGAZ – Médias - Réseaux sociaux - Chambre de commerce - Mon site INTERNET..... et d'engager une action contre GAZINOX conformément à mon courrier L.R. du 21.03.2016.

- Sur le fondement de la responsabilité civile pour concurrence déloyale.

- Sur le fondement de la responsabilité pénale pour abus de confiance visé à l'article 323-1 du Code Pénal.

Je vous propose DEUX solutions d'un accord amiable :

- 1.- Vous transférez le MOULE de votre CLE chez mon fabricant la Société CHAVET et vous me passez les commandes au prix **0.45 €** - HT - Franco - par 5000 clés.
- 2.- Je vous cède les deux Moules CLE + SURVANNE au prix de **10.000 €** - HT
 - vous récupérez la totalité des mes clients
 - vous transférez le MOULE de votre CLE chez mon fabricant.
 - vous passez vos commandes chez mon fabricant au prix de **0.35 €** H.T. - Franco.- par 5000 clés

NB - vous aurez donc le choix de commander vos CLES ou les CLES BABAZ, mais j'ai eu l'occasion de faire une petite enquête auprès de quelques uns de mes anciens clients (BRICOMARCHE / BOITE à OUTILS/Mr BRICOLAGE...) et tous ont constaté que depuis qu'ils commercialisent votre modèle qui ressemble plus à un décapsuleur ou à un ouvre boîte qu'à un outil, les ventes ont été divisées au moins par DEUX. (Clés mises dans un sachet plastique souvent en vrac posées sur un rayonnage ou dans un carton kraft) . Alors qu'avec ma CLE sous bleester - Médaille d'or au Concours LEPINE largement médiatisée avec plusieurs reportages T.V. – Une campagne publicitaire de BUTAGAZ, les ventes étaient nettement supérieures.

Sans réponse de votre part d'ici 8 jours, je me verrai à mon grand regret dans l'obligation d'agir, mais dans l'espoir que la raison l'emportera je vous adresse Monsieur mes salutations.

P.J :

- Ma L.R. du 21.02.2016 à Sté GAZINOX
- Pour Mémoire Courrier Me COTTE en date du 25.11.2009.